

INFORMATIONS MUNICIPALES
BONNES (Charente)
OCTOBRE 2024



Les arts au jardin 13 et 14 juillet 2024

Edito du Maire

En ce début d'automne, le moment est venu pour moi de faire un bilan de l'année écoulée et de vous présenter les événements les plus marquants.

Tout d'abord le vote du budget prévisionnel en mars dernier qui s'équilibre à :

Fonctionnement : 475 378.00 €

Investissement : 353 789.00 €

L'excédent 2023 reporté est de 133 975.00 €.

Pour compenser la forte hausse des impôts locaux de la part de la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne, suite à l'effacement des attributions de compensation voirie et scolaire sur trois ans, le conseil a voté une baisse de la taxe foncière pour limiter l'impact financier sur les ménages. Nouveau taux communal : 41.88.

Parmi les principaux investissements on retrouve :

* L'achat d'un nouveau tracteur d'occasion permettant l'attelage en permanence de l'épareuse, suite aux nombreuses « casses » que nous avons eues avec l'autre tracteur qui n'était pas adapté. Cela évitera les attelages et déattelages pénibles et toujours à risque pour les employés. Tout ceci pour un coût global de 20 000 HTVA (24 000 € TTC). Nous avons revendu le petit tracteur CASE 9 300 € HT.

* Suite à une deuxième subvention de l'Etat (DETR) nous avons pu réaliser le remplacement des 2 chaudières fuel dans nos logements locatifs, ainsi que les convecteurs électriques dans les anciens locaux de l'école, occupés par Bonn'Art Café, par des pompes à chaleur beaucoup plus économiques. L'opération s'élève à 52 441.22 € HTVA moins 38 323.67 € de subventions soit 14 117.55 € HTVA pour la charge restante à la commune.

* Nous avons repris la compétence voirie qui jusque-là était assurée par la Communauté de Communes avec 16 524.40 € HTVA de travaux et une subvention départementale de 4 650 €.

* Nous avons réalisé l'acquisition foncière d'une bande de 10 mètres de large sur 250 mètres en bordure de rivière pour 1 019.50 € et nous attendons la signature chez le Notaire pour la deuxième partie de 250 mètres. Le but étant de pouvoir créer un chemin rural pour relier à terme le chemin blanc qui part du camping vers la Prairie de Nadelin.

* Nous avons remplacé et mis aux normes la tourelle d'extraction des fumées du Bar/Restaurant et arasé la cheminée qui menaçait de tomber pour un coût global de 3 672.50 € HTVA.

* Le projet de renaturation de l'ancien stade de Foot Ball est reporté à l'année prochaine faute d'avoir pu obtenir les financements Natura 2000.

Vous pouvez bien sûr retrouver sur notre site internet tous les procès-verbaux de nos différentes réunions de conseil.

Du 16 janvier 2025 au 15 février 2025, nous avons le recensement de la population. Madame CHASSIN Pascale sera nommée agent recenseur et nous espérons que vous lui réserverez le meilleur accueil. Il est

très important de n'oublier personne car notre dotation de fonctionnement est versée par l'Etat en fonction de notre nombre d'habitants.

Un grand merci à Chloé NYZAM qui a bien voulu assurer la gestion de notre aire naturelle de camping. La recette globale est de 2 710.75 €.

Concernant la vie sociale, c'est avec plaisir que nous avons pu voir notre Bar/Restaurant rouvrir avec Jill et Flo et constater une bonne activité.

L'été a été très animé avec les Arts au jardin, les activités du Bonn'Art, le Festival « Au fil de la Dronne » et notre traditionnelle fête locale.

Dans les moins bonnes nouvelles, nous avons appris que nos boulangers cesseront leur activité en janvier 2025. Nous espérons fortement une reprise qui n'est pas évidente dans le contexte actuel.

Un nouveau restaurant devrait ouvrir prochainement dans les locaux de l'ancienne Pizzeria Place de la Mairie « Guilty Lounge ».

Voici donc l'essentiel des informations que je tenais à vous faire savoir. N'hésitez pas à télécharger l'application panneau pocket qui vous permettra de connaître en temps réel les informations sur la vie communale.

Et pour finir, un grand merci à toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour le bien être de notre population : associations, personnel communal...

Stéphane BEGUERIE

Démographie :

Naissances :

Jules et Anna DUBERNARD enfants de Marc DUBERNARD et de Amélie DUMAS, nés le 03 septembre 2024 à Saint-Michel,

Judith AUTHIER fille de Adrien AUTHIER et de Camille POITEVINEAU, née le 08 septembre 2024 à Saint-Michel.

Félicitations aux parents



Décès :

Madame Jacqueline RAY épouse CASELLA, le 17 janvier 2024 à Barbezieux.

Monsieur Michel DRESCHLER, le 31 janvier 2024 à Barbezieux.

Monsieur Jean-Gabriel Norbert ROUQUIER, le 21 février 2024 à Barbezieux.

Madame Simone, Madeleine Georgette Pierrette HUBERT veuve VIATEUR, le 03 avril 2024 à Ribérac.

Madame Yvette CLUZEAU veuve ELLION, le 14 mai 2024 à Saint-Aulaye-Puymangou.

Monsieur Eric, Claude, Georges DUBOIS, le 24 juin 2024 à Bonnes.

Monsieur Jacky André COTON le 21 août 2024 à Barbezieux.

Monsieur Jean, Henri, Lucien CAMBUZAT le 09 septembre 2024 à Pessac.

Ainsi que

Madame Bärbel Helga SOLHEID épouse BLANCHIN, le 24 août 2024 à Marseille.

Monsieur FRENEUIL Denis le 18 mars 2024 à Ribérac.

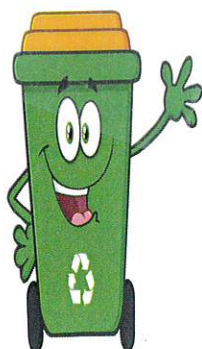
Toutes nos condoléances aux familles et aux proches.

Mariages :

Loïc, Gaétan, José MARCHAND et Nina MORESMAU, le 20 juillet 2024

Christian Mathieu ESCLASSE et Isabelle ROBBA, le 07 septembre 2024

Meilleurs vœux de bonheur.



CALITOM :

Un nouveau schéma de collecte pour adapter le service aux volumes de déchets est prévu par Calitom avec une modification des tournées et distribution de bacs individuels pour remplacer les bacs de regroupement qui posent problème avec l'apport des communes riveraines de Dordogne qui ont un système payant au sac. Une réunion d'information est prévue le 10 octobre à 18 h à la salle des fêtes de Saint Quentin de Chalais ainsi qu'une information dans les boîtes aux lettres.

Pour rappel, les fermentescibles ne doivent plus être mis dans les sacs noirs (qui vont devenir transparent et fournis par Calitom) mais dans des composteurs que vous pouvez demander en Mairie.
Moins il y aura de traitement de ces sacs, plus la facture sera allégée ou n'augmentera pas. Il y va de l'intérêt de tous.

Elaboration des zones d'accélération des ENR :

Conformément à la loi 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables sur le territoire, le conseil municipal doit délibérer pour définir ces zones sur notre commune.

En lien avec le schéma directeur des énergies déjà validé au sein de la communauté de Communes Lavalette Tude Dronne nous vous proposons les types d'énergies renouvelables présentés au conseil municipal suivant le tableau ci-dessous :

Types d'énergies renouvelables								
Préconisations de la CDC pour les ZA Enr	Photovoltaïsme (65 % du potentiel)			Éolien (16 % du potentiel)	Méthanisation	Bois / biomasse	Géothermie	Hydro électricité
	Toiture (photovoltaïque + thermique) Ombrrière	Centrale au sol	Agrivoltaïsme					
Propositions de grands principes CDC LTD par filière énergétique	Toiture : sur tout le territoire Ombrrière : sur les parkings à partir de 1500 m²	Uniquement sur des sites dégradés type carrière	Au cas par cas, sous conditions du respect de l'impact paysager	Non prioritaire : potentiel limité (3 zones à faible enjeux identifiés dans le SDE) et forte opposition citoyenne pour les projets grands mâts (120 m)	Tout le territoire pour les projets à la ferme	Sur tout le territoire (sites équipés : chaudière individuel ou collective)	Sur tout le territoire	Autour des 6 moulins existants en production Moulin de Chamberlane et de Parcol Barrage de Nadelin Barrage de Moulin Neuf Moulin de la Palurie Centrale de l'Épine
Projet de territoire	Accompagner les projets d'autoconsommation individuelle et collective			Accompagner les projets citoyens sur petit éolien	Suivi du projet de St Séverin	Encourager la consommation du bois local avec un point de vigilance sur la gestion durable de la forêt de la Double	Étudier les opportunités	Valoriser les outils de production existants

Nous excluons l'éolien sur tout le territoire qui n'est pas en capacité d'accueillir ce genre d'énergie. Nous vous invitons donc à nous faire part de vos éventuelles observations en Mairie avant le 31 octobre 2024.

A l'issue de cette consultation le conseil délibérera sur le principe du tableau présenté.

BONN'ART CAFE :

Au nom du Bonn'Art , nous avons le plaisir de vous présenter nos actions prévues pour octobre

Activités régulières :

- danses Trad : mardi 1er, 8 et 15 (18h30/20h)
- yoga pour adultes : vendredi 4,11,18 et 25 (16h30/17h45)
- café associatif (ouvert aux adhérent-e-s) : vendredi 4, 11, 18 et 25 (18h/20h)
- groupe Histoire : samedi 5,12 et 26 (10h/12h)
- jeux de cartes et de société : lundi 7,14,21 et 28 (14h/17h)
- conversations franco-britanniques : mercredi 9 et 23 (18h/19h)
- groupe photo : mercredi 9 (19h/21h)
- groupe Livres et Lectures : jeudi 10 et 24 (17h/18h)
- atelier de sophrologie : jeudi 3 et 17 (18h30)



Evénements :

- Lundi 7 - 18h30 : café-philo sur le thème " Qu'est-ce que l'Autre ? pouvons-nous vivre ensemble, à l'heure de la mondialisation, avec nos différences ?" animé par André Douvier , en partenariat avec l'Université Populaire Sud Charente.

- Vendredi 11 - 18h30 : vernissage de l'exposition de photos de JC Léoni " Miroir Elémentaire " visible ensuite samedi 12,19, 26 et dimanche 13, 20, 27, de 15h à 18h au Bonn'Art (salle d'exposition)

- Samedi 12 - 12h : repas d'automne avec un menu d'inspiration japonaise cantine du Bonn'Art - 15€ - réservation : 06 65 31 35 60 (Carmen)

- Samedi 19 : randonnée dans le cadre d'Octobre Rose 10h : 2 points de départ : salle des fêtes d'Aubeterre et salle polyvalente de Bonnes, 11h30 les 2 groupes se retrouvent et terminent la randonnée à Bonnes pour un verre de l'amitié et toasts - participation 3€ (ou plus si envie) reversée à la Ligue contre le cancer de Charente.

Organisation : gym d'Aubeterre, mairie de Bonnes, Bonn'Art Café

- Samedi 26 - 15h : venez passer le certificat d'études des années 1930 !!

A venir :

samedi 9 novembre , 21h , salle des fêtes des Essards , 8€ : : bal Trad animé par Gilles de Becdelièvre

samedi 7 décembre , 10h/18h , salle polyvalente de Bonnes , marché de Noël solidaire.

bonnartcafe@gmail.com

LES ARTS AU JARDIN :

La 7^{ème} édition des arts au jardin a été un succès, avec toujours de nouveaux artistes, peintres, sculpteurs, photographes, plasticiens, ils étaient 21 cette année, répartis dans 7 jardins le long de la Dronne.

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le mardi 29 octobre à 18 h dans les locaux du Bonn'Art Café. Cette réunion est ouverte à toutes les personnes souhaitant apporter leur soutien et participer à la prochaine édition en tant qu'artistes ou en tant que bénévoles. pour cela contacter lesartsaujardin@gmail.fr Facebook et instagram : [lesartsaujardin.fr](https://www.instagram.com/lesartsaujardin.fr)

La société de chasse remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès des événements de l'association.

Communiqué du Comité des fêtes

« A la tête du comité des fêtes depuis octobre 2019, j'ai le regret de vous annoncer que je ne souhaite plus m'investir et que je laisse donc la présidence. Cette année, nous avons essayé d'organiser plusieurs repas dansants à thème que nous avons dû annuler faute de participant. Ces recettes permettaient d'équilibrer les dépenses d'organisation de la fête locale, feux d'artifice, entre autres.

Il y a aussi de ma part, un certain « ras le bol » des critiques que je peux entendre ainsi qu'une désinformation parfois colportée. Je provoquerai prochainement une assemblée générale extraordinaire, aussi, je fais appel aux bonnes volontés pour reprendre cette association et que perdure notre traditionnelle fête locale. Sandra CHARMILLON »

Cérémonie du 11 novembre

Vous êtes invités à vous rassembler au monument aux morts le lundi 11 novembre à 11 h 30. Un moment convivial suivra la cérémonie.

